

Négocier avec les Dieux (II)

Avant-propos

Je vous présente la deuxième partie de l'article traitant du thème d'élection. Après avoir exposé la méthode de Claude Dariot dans le numéro 11 d'astrologie 21 du soliste d'été, je vous expose la méthode « express » de Morin de Villefranche issue de la traduction du livre XXVI, section II d'*Astrologia Gallica* de Jean Hieroz.

Le thème d'élection selon Morin de Villefranche

Contrairement à la méthode de travail de Claude Dariot, Morin de Villefranche pousse la sienne dans ses retranchements. Il conseil de prendre en considération pour l'élection du thème natal, la révolution solaire (identique à Claude Dariot) ; mais il rajoute la révolution lunaire, les directions et les transits des planètes sur les divers points des précédents thèmes.

Méthode (express) de Morin de Villefranche pour réussir un thème d'élection

Je vous expose ci-dessous la méthode express de Morin de Villefranche concernant le thème d'élection, ainsi que les règles.

1. Le maître de l'ascendant doit être bien adapté et une planète fortunée doit se trouver dans un angle, en aspect heureux du maître de l'ascendant.
2. S'il n'est pas possible d'avoir une Lune fortunée, il faut mettre Jupiter ou Vénus en maison I ou en maison X et la Lune en maison cadente. Il ne faut aucun aspect (surtout maléfique) d'une planète maléfique naturelle ou accidentelle sur l'ascendant, sur la planète significatrice générale ou accidentelle de la chose recherchée.
3. Il ne faut pas mettre de planète maléfique dans les angles (surtout en maison I ou X), sauf toutefois si dans la figure radicale elles sont bénéfiques par état céleste et détermination, car il ne faut pas oublier que certaines choses sont gouvernées par les maléfiques (les combats, victoire et procès par Mars ; l'agriculture et la construction des maisons par Saturne).

Règles pour les significateurs (du consultant et de la chose recherchée)

Morin de Villefranche distingue deux premiers points à bien disposer dans le thème d'élection :

- Le significateur de la personne représenté par l'ascendant ;
- Le significateur des actions et des entreprises (du consultant) représenté par le Milieu du Ciel ;
- La Lune (comme en astrologie horaire) représente une grande influence dans ce qu'il va arriver.

Il faut faire, tant que possible, que tous ces points soient bien disposés dans le thème d'élection¹.

Règles pour l'ascendant et son maître

Si le thème d'élection est pour une chose qui vous concerne personnellement, il faut que l'ascendant du thème d'élection soit le même que celui du thème radical ; si la chose recherchée demande le soutien d'amis, il faut mettre à l'ascendant du thème d'élection le signe de la maison XI ou V du thème radical.

Il faut faire en sorte que l'ascendant du thème d'élection soit de la nature du but de l'élection : pour les déplacements mettre un signe mobile à l'ascendant, pour un évènement qui doit durer mettre un signe fixe à l'ascendant, etc...

Si possible, le maître de l'ascendant du thème d'élection ne doit pas être lent, rétrograde, infortuné par les maléfiques, et n'appliquant surtout pas à des planètes maléfiques.

De jour, placer l'ascendant et le Soleil en signes diurnes ; de nuit, placer l'ascendant et la Lune en signes nocturnes.

Autant que possible placer le maître de l'ascendant du thème d'élection dans le voisinage immédiat des luminaires.

L'élection sera encore meilleure si, de jour, les planètes diurnes sont en signes masculins, au-dessus de l'horizon, et orientales au soleil ; ou si, de nuit, les planètes nocturnes sont au-dessus de l'horizon, en signes féminins et occidentales à la lune.

Il est conseillé que le maître de l'ascendant du thème d'élection soit aussi le maître de l'ascendant d'une des révolutions en cours ou du thème radical et qu'il soit en plus bénéfique par nature, par position et par aspects.

¹ Morin ajoute qu'il faut aussi que ces points soient bien disposés dans le thème natal.

Règles pour les significateurs de la chose recherchée

Il ne faut pas de planète maléfique et contraire au but poursuivi par nature ou détermination radicale dans la maison significatrice de la chose recherchée dans le thème d'élection.

Si possible faire en sorte qu'une planète bénéfique (ou son dispositeur) soit en bon aspect à l'ascendant, au Milieu du Ciel, ou leurs maîtres soit dans la maison représentant la chose recherchée dans le thème d'élection.

Règles pour la Lune

Ne rien faire quand la Lune transite :

- les lieux de Saturne et ses mauvais aspects,
- les lieux de Mars et ses mauvais aspects,
- les maisons VI, VIII ou XII,
- les points déterminés au mal dans la géniture, les révolutions et l'élection.

Faire attention qu'aucune application de la Lune vers Mars venant des maisons de Vénus, de la Lune vers Jupiter venant des maisons de Mercure, de la Lune vers le Soleil venant des maisons de Saturne ne se produise dans la figure de l'élection.

La conjonction de la Lune à Saturne ou à Jupiter est bénéfique dans ses phases éclairantes et mauvaises dans ses phases peu lumineuses.

La conjonction de la Lune à Mars ou à Vénus est bénéfique dans ses phases peu lumineuses et mauvaises dans ses phases éclairantes.

La Lune ne doit pas être en conjonction ou en aspect à une planète rétrograde, cela empêcherait toute réalisation heureuse.

Si la Lune et l'ascendant ne peuvent pas être tous les deux fortunés, de jour fortuné l'ascendant et de nuit

Damien Charrier

Astrologue

Astrologie traditionnelle
Occidentale et indienne
Astrologie horaire

Réponse datée et précise
aux questions

Consultations sur
rendez-vous

05.49.98.34.93.

contact@horziondedemain.fr

www.horziondedemain.fr

fortuné la Lune (sous la terre de jour et sur la terre de nuit).

Déterminez le lieu de la nouvelle Lune ou Pleine Lune précédant l'élection, de sorte que ce lieu soit fortuné et en maison congruente.

Ne pas commencer une élection quand la Lune se sépare d'une conjonction ou d'une opposition du Soleil pour appliquer à une planète infortunée et en particulier déterminée au mal dans le thème radical. La période est pire si la Lune applique au carré ou à l'opposition du Soleil.

Damien CHARRIER

Bibliographie

Hieroz, Morin de Villefranche traduit par Jean. *La doctrine des élections astrologiques.* s.l. : Editions des Cahiers Astrologiques.

www.horizondedemain.fr